

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
EDOUARD ROUVETRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 11 Mai 1886

ACTES OFFICIELS

Par délibérations des 23 janvier et 16 avril 1886, approuvées par S. A. S. le Prince, le Comité des Travaux Publics a réglementé de la manière suivante le mode de constructions à édifier et de clôtures à établir sur les boulevards de l'Ouest et du Nord :

1° L'alignement des maisons ou villas des deux côtés des boulevards, sera une parallèle au bord de la voie tracée à trois mètres en arrière.

2° La clôture des propriétés du côté aval des boulevards sera uniformément composée d'un parapet de 0^m80 de hauteur, surmonté d'une grille en fer peint, du modèle de celle existant sur le bord de l'avenue de la Gare.

La clôture des propriétés du côté amont sera ou un parapet surmonté d'une grille comme ci-dessus, ou un mur de contre rive surmonté d'un garde-corps attique en poterie, dont les hauteurs seront déterminées par le Comité des Travaux Publics, en ayant égard à la nature du terrain et à sa forme transversale.

3° L'espace compris entre la clôture et la maison ou la villa sera exclusivement affecté à un jardin. Il ne sera élevé sur cet espace aucun pavillon ni aucune construction annexe. Il est interdit de placer derrière la grille des persiennes ou des planches jointives pouvant intercepter la vue.

Le nouvel abattoir va être inauguré dans quelques jours, et sa construction, répondant à des intérêts d'alimentation publique, peut être comptée au nombre des grands travaux destinés à l'amélioration de la situation économique de la Principauté.

On sait que l'ancien abattoir de Monaco, quoique agrandi il y a cinq ans, était devenu insuffisant en raison de l'accroissement incessant de notre population; le défaut d'espace ainsi que diverses questions d'hygiène firent décider son déplacement. M. Garrus, inspecteur des travaux publics, appelé à dresser le projet d'une nouvelle construction au bord de la mer sur le versant sud-est du rocher de

Monaco, à la Ciappaira, le soumit le 21 janvier 1885 au Comité d'hygiène, et à la suite d'un avis favorable du Comité des Travaux publics, ses plans reçurent l'approbation souveraine. M. Joseph Marquet obtint l'entreprise, et les travaux, commencés à la fin d'avril de l'année dernière, ont été poussés avec une grande activité.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner une description sommaire de cet établissement, qui ne le cède en rien aux abattoirs des plus grandes villes de France, toutes proportions gardées, sous le rapport de l'installation, de la salubrité et de l'hygiène.

Les constructions occupent une superficie de 2,000 mètres carrés conquis en partie sur la plage et sur les terrains inférieurs de la Ciappaira. Leur cote au-dessus du niveau de la mer est de 11 m. 50, il a donc fallu remblayer toute la surface prise sur la plage, ce qui a nécessité le transport et l'emploi de 4,000 mètres cubes environ de terre et matériaux.

Les fondations des trois corps de bâtiment qui composent l'abattoir, l'égout de décharge et ses neuf branchements, sont établis au niveau de l'ancienne plage afin d'être assis sur le terrain solide, de là une maçonnerie sur arcades de 6 ou 7 mètres de hauteur qui forme seulement les assises des trois bâtiments distincts, comprenant : 1° la maison des gardiens; 2° les échaudoirs et la triperie; 3° les écuries, remises, bouveries, bergeries et porcherie.

Le mur d'enceinte des côtés sud-est et ouest, d'une longueur de 123 mètres, a une hauteur moyenne de 9 mètres et une épaisseur de 3 mètres à sa base.

La maison des gardiens comporte un étage sur rez-de-chaussée, sous-sol et cave; 4 pièces à chaque plan. La construction a 8 mètres de profondeur sur 8 de longueur. Un bureau spécial de pesage est contigu.

Le bâtiment comprenant les échaudoirs et la triperie, situé parallèlement au côté sud du mur d'enceinte, mesure 55 mètres de long sur 7 mètres 60 de large. Les échaudoirs, vastes et séparés, affectés chacun à un des bouchers de la Principauté, sont munis de treuils avec galets mobiles sur poutrelles en fer pour la suspension des bestiaux, de crochets en fer pour le dépeçage de la viande, et de robinets d'eau. Chaque compartiment est séparé par des grilles permettant la circulation de l'air d'un bout à l'autre des échaudoirs dont la superficie totale intérieure est de 36 mètres carrés.

La triperie attenante aux échaudoirs, du côté ouest contient des fourneaux à eau chaude avec ro-

binets, un grand et trois petits lavoirs, table de travail, crochets, etc. L'échaudoir réservé aux charcutiers forme prolongement à la triperie et est aménagé de même que celle-ci.

Le troisième bâtiment fait vis-à-vis aux échaudoirs dont il est séparé par une cour de 8 mètres de large. Il mesure 65 mètres de longueur sur 6 mètres 20 de profondeur, et longe au nord l'extrémité du chemin des Pêcheurs. Il se compose d'écuries avec greniers au dessus, de bouveries, de bergeries et d'une porcherie divisé en 8 compartiments, le tout confortablement installé et largement aéré.

Quatorze becs de gaz éclairent intérieurement et extérieurement les diverses dépendances de l'abattoir, et, pour en faciliter l'accès la nuit, l'éclairage du chemin des Pêcheurs qui s'arrêtait au fort Antoine est prolongé jusqu'à l'entrée de l'établissement où l'on pénètre par un grand portail en pierre de taille fermé par une grille en fer.

La propreté intérieure et l'alimentation de l'abreuvoir sont assurées par des robinets distribuant partout une eau abondante et saine.

Nous avons déjà signalé l'emploi exclusif de l'appareil Bruneau imposé aux bouchers pour l'abatage des bœufs et nous avons décrit cet appareil. Cette mesure complète un ensemble des plus satisfaisants. Tout a été prévu pour la commodité, la sécurité et l'hygiène dans ce bel établissement qui témoigne une fois de plus de la vigilante et paternelle sollicitude du Gouvernement du Prince pour tout ce qui touche aux intérêts publics de notre pays.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Louis a quitté Stuttgart le lundi 3 mai pour retourner à Paris, et a repris le lendemain le cours de ses études au lycée Louis-le-Grand.

Monseigneur l'Evêque d'Hermopolis, Administrateur Apostolique de la Principauté, est arrivé le mardi 4 de mois au Château de Marchais.

Voici, en ce qui concerne notre région, les modifications apportées au service d'été des chemins de fer P.-L.-M., qui sera inauguré le 1^{er} juin prochain :

Deux trains mettront directement Paris en communication avec Monaco et Vintimille. Ce sont le direct n° 15, partant de Paris à 6 h. 30 du matin, arr. à Monaco à 4 h. 14 le lendemain soir; et le rapide n° 7, partant à 7 h. 15 du soir de Paris, arr. à Monaco le lendemain soir à 6 h. 21.

En outre, le train 47 omnibus, venant de Lyon, arrivera à Monaco à 9 h. 4 du matin; un autre n° 77,

venant de Montélimar, arrivera à Monaco à 10 h. 9 du soir, et un troisième n° 91, partant de Toulon à 6 h. 30 du matin, desservira le littoral pour arriver à Monaco à 1 h. 8 du soir, à Ventimiglia à 2 h. Tous ces trains desservent les lignes de la haute Italie.

Les relations avec Nice seront assurées en plus des trains ci-dessus par deux autres formés à Nice : le n° 87 partant à 5 h. 58 du matin, arr. à Monaco à 6 h. 34; et le n° 93 partant à 7 h. 2. du soir, arr. à Monaco à 7 h. 37.

Dans l'autre sens, deux trains iront directement de Ventimiglia à Paris : le n° 10, express partant de Monaco à 10 h. 45 du matin, arr. à Paris le lendemain à 9 h. 25 du matin; l'omnibus 46, partant à midi 41 de Monaco, direct depuis Marseille jusqu'à Paris où il arrivera le lendemain à 11 h. 20 du soir.

Les correspondances avec Marseille se feront par les deux trains ci-dessus et par ceux suivants :

1° Omnibus 70, dép. de Monaco 7 h. 32 du matin, de Nice 8 h. 38, arr. à Marseille 4 h. 23 du soir. Ce train ne va pas au-delà d'Orange.

2° Mixte 98, dép. de Monaco 11 h. 42 du soir, de Nice 12 h. 42, arr. à Marseille 7 h. 56 du soir.

Un train (92) partant de Monaco à 3 h. 41 après-midi, de Nice à 5 h. 33, s'arrêtera aux Arcs à 8 h. 51 du soir pour desservir la ligne de Draguignan.

Le mixte 94, partant de Monaco à 8 h. 10 du soir, de Nice à 9 h. 10, s'arrêtera à Cannes à 10 h. 10.

Enfin, l'omnibus n° 88, devenant express à Marseille, partira à 5 h. 35 du matin de Nice pour arriver à Paris à 11 h. 15 du matin le lendemain.

Soit sept trains par jour dans chaque sens passant à Monaco.

Nous publierons en temps opportun le nouvel horaire.

Le yacht de M. Gordon Bennett, directeur du *New-York Herald*, revenant des Indes, est depuis quelques jours à Nice. Il est venu dans notre port mardi soir.

Les concerts de l'après-midi ont lieu en plein air sur les terrasses du Casino depuis jeudi dernier 6 mai.

Le sieur Comino Georges, balayeur, demeurant villa Lefranc aux Bas-Moulins, a déposé à la Direction de la Police une croix montée sur or, trouvée par lui, rue du Portier, le dimanche 2 mai.

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure moins le quart, un incendie s'est déclaré rue de la Turbie dans un petit pavillon appartenant à la propriété de M^{me} Van Der Vinck, servant de magasin de mercerie à la veuve Odiardi.

De prompts secours ont été apportés de suite; les pompiers, la police, les carabiniers et les gardes d'honneur avec leurs chefs et officiers, secondés par les voisins et les personnes du quartier, se sont promptement rendus assez maîtres du feu pour préserver les immeubles voisins; mais l'intensité des flammes n'a pu permettre de sauver le pavillon.

Une enquête ouverte sur les causes de ce sinistre a amené l'arrestation de la veuve Odiardi. Les marchandises contenues dans le magasin étaient assurées au *Phénix* pour une somme de 15,000 francs. Le pavillon était assuré, avec toute la propriété de M^{me} Van Der Vinck, à l'*Urbaine*.

La récolte de la fleur d'oranger, si importante pour notre littoral, paraît être inférieure cette année à celle des années précédentes. La pluie continue de ces temps derniers est cause de cette infériorité. En revanche, les cours ont une tendance marquée à la hausse; aussi, à Grasse, les fleurs sont déjà cotées 60 francs les 100 kilos, et l'on prévoit une augmentation sensible.

L'oranger, originaire de l'Inde, est probablement arrivé en Arabie vers la fin du neuvième siècle,

mais on ne le signale dans le Midi qu'au cours du seizième siècle. Ce que l'on peut assurer, c'est qu'en 1566 les plantations d'orangers des environs d'Hyères offraient l'aspect de vastes forêts, et que ces arbres étaient également cultivés à cette époque depuis Menton jusqu'à Marseille même.

Tout le monde connaît l'eau de fleurs d'oranger et les innombrables emplois qu'elle comporte : il n'est pas de maison où l'on n'en trouve dans quelque armoire un petit flacon. Le laboratoire de la Société industrielle de Monaco, est renommé pour l'excellente fabrication de cette eau qui se prépare avec les pétales de la fleur que l'on a soin de séparer des autres parties, pistils, ovaire, etc. On en retire également, par la distillation, une huile essentielle, rouge, âcre, très odorante qui est employée à aromatiser les boissons.

C'est du 23 avril à la fin de mai que se fait d'habitude la cueillette des fleurs d'oranger sur tout le littoral méditerranéen. Très faible au début, la cueillette devient de plus en plus forte, et, à partir du 10 mai, elle est en plein développement.

EXERCICES DU MOIS DE MARIE

A LA CATHÉDRALE

Tous les jours de la semaine, à 7 heures trois quarts du soir, chapelet, sermon, chant des Litanies, Salut et cantiques.

Le dimanche, à 3 heures de l'après-midi, vêpres, sermon, chant des Litanies, bénédiction du Très Saint Sacrement et cantiques.

Le mois de Marie sera prêché tous les jours, à l'exception du lundi, par le R. P. Burnichon, de la Compagnie de Jésus.

A L'ÉGLISE SAINT-CHARLES

Tous les jours de la semaine, à 8 heures du soir, chapelet, pieuse lecture ou allocution, chant des Litanies, salut.

Le dimanche, à 4 heures de l'après-midi, vêpres, sermon en français par le R. P. René, carme; chant des Litanies, bénédiction du Saint Sacrement et cantiques.

A L'ÉGLISE SAINTE-DÉVOTE

Les mêmes exercices auront lieu les mardi, jeudi, samedi et dimanche à 5 heures et demie du soir.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — On écrit de cette ville, le 4 mai, au *Petit Journal* :

« Un phénomène atmosphérique, excessivement rare dans nos parages et fort curieux, a eu lieu ce matin en pleine rade, et a attiré pendant une demi-heure l'attention des promeneurs qui se trouvaient vers dix heures, sur le quai du port ou sur le bord de la mer.

« Un immense nuage sombre s'est formé avec une certaine rapidité au sud-est de notre rade, et aussitôt une longue trombe parfaitement distincte s'est montrée aux yeux des spectateurs, émerveillés de cet intéressant spectacle.

« Cette trombe s'allongeant de haut en bas, en forme de cône renversé, pompait l'eau de la mer que l'on voyait monter dans le nuage.

« Puis ce nuage s'est mis en mouvement, poussé par le vent vers l'ouest; arrivée devant la grande jetée, la trombe, rencontrant cet obstacle, s'est crevée et les eaux sont retombées en bouillonnant dans la mer; le nuage s'est étendu en s'éclaircissant peu à peu, et une pluie fine a terminé ce spectacle inattendu.

« Le grand transport le *Tonkin*, qui se trouvait dans la direction de ce phénomène atmosphérique, et craignant son passage qui aurait pu lui occasionner des avaries, s'appretait à le détruire à coups de canon, lorsque fort heureusement le hasard a opéré cette destruction. »

Cannes. — Jeudi dernier, un pèlerinage organisé par les conférences de Saint-Vincent-de-Paul du littoral

a eu lieu à Notre-Dame de Lérins (Ile Saint-Honorat).

L'antique chapelle de Lérins, dédiée à la Sainte-Trinité est, dit-on, l'un des premiers édifices qui aient été élevés dans la Gaule chrétienne et sur ce coin de terre célèbre dans les annales de l'Eglise.

Diverses parties du monument actuel, qu'on peut distinguer, furent ajoutées pendant l'occupation de l'île par les Espagnols.

Viollet-le-Duc consacre, dans son savant dictionnaire raisonné de l'architecture française, plusieurs pages au sanctuaire de l'île de Saint-Honorat, un des plus beaux spécimens du style roman.

Rappelons, à ce propos, qu'un de nos princes, Augustin, seigneur de Monaco, frère de Lucien, était en 1505 évêque de Grasse et abbé de Lérins.

Les pèlerins, partis de Nice sur le vapeur *Vent-Debout*, de Cannes et d'Antibes sur le *Cannois*, arrivaient à 8 heures à l'île Saint-Honorat et se formaient en procession sous la présidence du Révérendissime Père abbé mitré Bernard-Marie. Les sociétés de Monaco, de Nice, de Fréjus, de Cannes, de Menton, de Toulon, de Draguignan et de Grasse étaient représentées dans cette imposante réunion qui comprenait environ cinq cents personnes.

Au départ, le vapeur *Vent-Debout* aborda malencontreusement, dans le port de Cannes où il venait prendre des voyageurs, la chaloupe les *Trois-Sœurs*, qui a été brisée contre le mur du quai. L'accident s'est borné à la perte de cette embarcation.

Nice. — Les bureaux de la direction départementale des postes et des télégraphes sont transférés, à partir d'aujourd'hui, rue de l'Escarène, 32.

— S. M. la reine Olga de Wurtemberg a quitté Nice dimanche dernier retournant à Stuttgart.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le mois de mai, contrairement à son habitude, est, cette année, digne de la réputation qu'il doit aux poètes. Un soleil resplendissant dans un ciel sans nuage, une douce brise vous apportant le parfum de la pousse nouvelle des arbres, font des Champs-Élysées, du Bois, des jardins publics, des lieux d'élection. Cette température éclatante vous pousse invinciblement au dehors, et vous met le cœur en riante disposition comme l'esprit en belle humeur. Aussi le Paris mondain choisit-il cette saison pour tenir ses grandes assises de charité. Jusqu'au Grand-Prix, les kermesses de bienfaisance, les concerts, les représentations, vont se succéder à l'envi. Pendant tout le mois où nous venons d'entrer, il y aura bazar de charité, sans cesse renouvelé et varié, au profit de douze œuvres philanthropiques à la salle Albert-le-Grand, faubourg Saint-Honoré. En même temps, les expositions, les matinées musicales et dramatiques — pour le bon motif — sollicitent quotidiennement les Parisiens.

La grande difficulté est de trouver du nouveau pour ces manifestations généreuses et, tout en attirant le public, de ne pas se créer des frais capables d'absorber la recette. Les kermesses ont toujours la vogue, mais on sent pourtant qu'à force d'être multipliées, leur attrait s'érousse et que le temps n'est pas loin où il faudra y renoncer. Les expositions de tableaux donnent des résultats d'autant plus beaux qu'elles n'entraînent aucune dépense importante; malheureusement, il faut leur trouver chaque fois un programme différent, et la tâche n'est pas commode. Aussi, la duchesse d'Uzès, qui en matière de charité ne connaît pas plus d'obstacle que lorsqu'elle conduit un laisser-courre, a-t-elle imaginé de donner, avec le concours de M. Mollier, le célèbre circophile, une soirée de bienfaisance au nouveau cirque, où écuyers et acrobates seront exclusivement pris parmi les gens du monde. C'est au mois de juin que se réalisera ce projet, dont les représentations particulières du cirque de M. Mollier, le 27 mai et le 1^{er} juin, décideront le programme définitif.

Il n'est point de semaine à Paris qui n'ait à enre-

gistrer maintenant son duel à sensation. Celle-ci n'a pas fait exception à la règle, et compte à son actif une rencontre au pistolet entre M. Henri Rochefort, de *l'Intransigeant*, et M. Edouard Portalis, du *XIX^e Siècle*. Ces messieurs ont échangé chacun deux balles, à Saint-Ouen, sans résultat. M. Rochefort, dans ses nombreux duels, a toujours été plus favorisé par le pistolet que par l'épée. Vous vous rappelez sa légendaire rencontre avec M. Paul de Cassagnac à la suite d'un article sur la reine Marie-Antoinette.

La rencontre avait lieu dans un champ sur la route de Saint-Denis par un temps de neige abominable. On place les adversaires à vingt-cinq pas, et tandis que M. de Puyferrat, qui devait mourir d'une façon si tragique, donne à M. de Cassagnac son pistolet, celui-ci dit froidement :

— Tu vas voir ; je vais lui mettre ma balle à la ceinture ; son habit que le vent agite, me sert de point de mire.

Au signal donné, les deux coups de feu retentissent, et Rochefort roule dans la neige. La balle de son adversaire avait fait mouche à l'endroit indiqué.

On s'approche, le croyant mort, et le médecin stupéfait retire de la ceinture du pantalon une médaille de la sainte Vierge, qu'une main amie y avait mise, à l'insu de Rochefort. La médaille était trouée et la balle avait roulé le long des reins, au lieu de traverser le corps de part en part. Le célèbre pamphlétaire avait échappé à la mort miraculeusement, c'est le cas de le dire.

La camarade n'est pas toujours aussi clémente que lorsque les pistolets ou les épées se mettent à son service. Elle a emporté subitement, jeudi, un des plus célèbres aliénistes de ce temps Legrand du Saule, médecin en chef de l'infirmerie spéciale des aliénés au dépôt de la préfecture de police, médecin de l'hospice de la Salpêtrière etc., etc.

Né à Dijon en 1830, docteur en 1854, ancien président de la société de médecine de Paris, fondateur de la société de médecine légale, Legrand du Saule a été frappé par l'apoplexie dans la plénitude la plus complète de la santé, de l'esprit et du corps.

Professeur disert, écrivain de race, praticien de l'école si française de Trousseau, jurisconsulte expert, médecin légiste, toujours indépendant, il laisse un nom qui retentira longtemps dans la médecine psychique et dans la médecine judiciaire et l'exemple d'une vie consacrée tout entière au travail et à la science. On lui doit la rédaction de plus de soixante mille rapports médico-légaux et vingt ouvrages ou mémoires importants, parmi lesquels son *Traité de médecine légale et des études si originales, si intéressantes sur la Folie devant les tribunaux, sur les Testaments, le Délire des persécutions, etc., etc.* Toute l'existence scientifique qui vient prématurément de disparaître se résume en une seule pensée : ouvrir une voie de communication entre la médecine et le droit et faire tomber cet antagonisme si préjudiciable à la société, entre le médecin et le juge. C'était le programme idéal que traçait Michelet lorsqu'il écrivait : « Il faut que la justice devienne une médecine, la médecine une justice. »

Les théâtres en sont à leurs pièces de fin de saison, ce qui ne veut pas dire les meilleures. L'Opéra-Comique vient de donner un drame lyrique en trois actes de MM. Coppée et Dorchain, pour les paroles, et de M. Widor pour la musique, *Maitre Ambros*, qui ne démentira pas la tradition de médiocrité attribuée aux pièces d'été. Le poème est d'une insignifiance et d'une pauvreté littéraire qu'on n'aurait jamais attendues de l'auteur des *Jacobites* et de celui du *Conte d'Avril*. Quant à la musique de M. Widor, à force de vouloir trop prouver, elle ne prouve rien que la confusion et l'absence d'intérêt. Organiste excellent, compositeur heureux de pièces détachées, M. Widor ne paraît pas avoir le sentiment du théâtre et le tempérament qui convient à l'exécution d'une œuvre d'ensemble. *Maitre Ambros* qui servait de début, à l'Opéra-Comique, à M^{me} Salla, la créatrice de la *Francesca de Rimini* à l'Opéra, malgré le talent déployé par ses interprètes, ne fera que passer sur la scène de la place Favart — un vrai opéra d'été, pour banquettes vides, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire.

BACHAUMONT.

CAUSERIE

Le 24 août 1781, il y avait grande réception à Versailles La reine, alors installée à Trianon, avait fui ce jour-là ses jardins enchantés pour reparaître au château. Le lendemain, c'était la Saint-Louis, la fête du roi. Dès la veille, le roi avait coutume de recevoir les hommages des nombreux personnages qui tenaient la cour.

La reine, les princes et princesses du sang, les chevaliers, commandeurs et officiers des ordres du Saint-Esprit, de Saint-Louis et de Saint-Michel, tous étaient là.

Vers 11 heures du soir, un personnage survint qui attira les regards de la foule. C'était un homme de quarante-cinq ans, fort simplement vêtu, sans l'épée, inconnu de tous. Il tenait à la main un immense bouquet de fleurs d'un joli violet pâle et s'avançait résolument vers le roi.

— M. Parmentier ! s'écria Louis XVI en faisant quelques pas vers lui.

— Ces premières fleurs, sire, appartiennent au roi. J'ai choisi le jour de sa fête pour les lui offrir et lui rendre compte des cinquante-quatre arpents incultes de la plaine des Sablons qu'il m'a confiés au printemps dernier.

Les princes et les seigneurs s'étaient peu à peu rapprochés d'un homme qui possédait à un si haut degré la faveur du roi. En peu de mots, Parmentier fit l'éloge de la pomme de terre, exposa les résultats qu'il venait d'obtenir dans un sol ingrat, rebelle à toute culture, et put même montrer quelques tubercules déjà mûrs.

Le roi s'empara du bouquet, en détacha une fleur qu'il mit à sa boutonnière ; la reine en fit aussitôt ajouter à sa coiffure ; les princes, les gens de cour présents se partagèrent le reste, et la fleur de la pomme de terre parut sur toutes les poitrines. La pomme de terre avait fait son entrée à Versailles.

Le lendemain, jour de la fête du roi, personne n'aurait osé se montrer à Versailles sans une fleur de pomme de terre. Les agents de culture de Parmentier, les paysans des environs, réalisèrent de gros bénéfices. Une simple fleur se vendit jusqu'à dix louis.

Louis XVI connaissait depuis longtemps déjà les travaux de Parmentier sur la pomme de terre. En 1771, l'Académie de Besançon avait mis au concours un mémoire sur « les substances alimentaires qui pouvaient atténuer les calamités d'une disette. » Parmentier concourut et obtint le prix. « La pomme de terre, disait-il en véritable prophète, doit être parmi nous le puissant auxiliaire du blé ; avec elle, on ne doit plus craindre les famines qui ont affligé l'Europe au moyen-âge... Trop longtemps dédaignée, trop longtemps exclusivement réservée à la pâture des bestiaux, il faut que la pomme de terre devienne aussi la nourriture de l'homme, il faut, en un mot, qu'elle apparaisse sur la table du riche comme sur celle du pauvre et qu'elle y occupe le rang que sa saveur, ses qualités nutritives et la santé de sa nature devraient lui avoir acquis depuis longtemps. »

Le mémoire de Parmentier eut un immense succès lorsqu'il fut imprimé, en 1778, par ordre du ministre Bertin.

Les premiers essais de grande culture se firent donc à l'instigation formelle du roi, en 1781, et de cette fête de Saint-Louis date l'ère de la propagation de la pomme de terre en France et dans le monde entier. Dès ce jour, elle figura presque à chaque repas sur les tables du roi et de toute la noblesse. L'usage de la pomme de terre se répandit avec rapidité, si bien qu'en 1786 les agriculteurs demandaient de toutes parts les semences choisies cultivées dans la plaine des Sablons. La pomme de terre avait définitivement pris place dans l'assolement des terres françaises.

Pour célébrer cet anniversaire, la ville de Montdidier, qui s'honore de citer Parmentier au nombre de ses enfants illustres, a donné, du 26 avril dernier au 9 de ce mois, des fêtes qui ont eu un plein succès.

FAITS DIVERS

MM. G. Pouchet et J. de Guerne ont étudié l'estomac d'un certain nombre de tortues (*Thalassochelys caretta*) pêchées dans les parages des Açores, mais loin des terres, par S. A. S. le Prince Héritaire de Monaco. Ces tortues passent généralement pour herbivores ; mais les matériaux qui ont été examinés par ces savants naturalistes prouvent que loin des rivages, les chéloniens vivent aux dépens de la faune pélagique. On a retrouvé dans leur estomac, non seulement des fragments de méduses des crustacés amphipodes et de nombreux syn-gnather, mais même des poissons tout entiers d'un volume assez considérable. On a même retiré de l'estomac d'une tortue de nombreuses escarilles, un fragment d'écorce de bouleau, des éclats de bois et un volumineux morceau de liège. La nourriture animale des tortues explique la variété de vers intestinaux signalés chez elles, mieux que ne pourrait le faire le régime végétal qu'elles suivent, dit-on, quand elles se rapprochent des côtes pour pondre. (Cosmos)

Que d'histoires parfois, hélas ! tragiques, mais souvent bizarres ne raconte-t-on pas sur les touchants effets de la foudre !

A quels phénomènes véritablement étranges ne donne pas lieu cet agent merveilleux qu'on appelle l'électricité ! Voici, entre autres, un cas des plus extraordinaires rapporté par M. de Parville :

Une dame, la femme d'un ingénieur, voulut récemment accompagner son mari dans une usine électrique. Elle avait eu grand soin de ne pas emporter sa montre, un petit chef-d'œuvre d'horlogerie.

Deux jours après, elle regarde l'heure. Sa montre retardait d'une heure. Le lendemain, il était trois heures ; la montre marquait une heure. Grande stupéfaction ; jamais jusqu'ici la montre ne s'était dérangée. Cependant elle n'avait pas été emportée à l'usine.

Le mari se livra à une enquête consciencieuse. Non, la montre était restée à la maison. Mais M^{me} X... avait rapporté de l'usine le germe du mal. Elle n'avait pas laissé son corset, si elle avait laissé sa montre. Or le corset avait ses ressorts en acier. L'acier était devenu aimant, et l'aimant avait aimanté les pièces de la montre. Défilez-vous du corset, mesdames, quand vous irez voir une usine électrique.

VARIÉTÉ

Reproduction de l'Olivier.

Nous trouvons dans le *Journal de Grasse*, sous la signature de M. A. Leroy, les sages conseils qui suivent :

L'olivier devrait être utilisé, plus qu'il ne l'est, dans les plantations à faire aux abords des villages et dans les terrains qui, par leur nature ou leur situation, ne sauraient servir à la culture ordinaire. Il peut, en effet, contribuer à l'embellissement et à l'assainissement du pays, mais il a surtout cet avantage que tout chez lui produit des bénéfices à celui qui le plante et l'entretient bien.

Son bois est très bon pour l'ébénisterie et donne, par le polissage, de belles nuances et de jolis dessins. Mais c'est moins pour son bois que pour son fruit qu'il doit être cultivé.

Le mode le plus facile et le moins coûteux pour le reproduire est de faire des boutures en pépinière, en décembre ou janvier, au moyen de branches de 1 à 4 centimètres de diamètre, provenant de la taille. On coupe ces branches, aussitôt après la taille et avant qu'elles se dessèchent, par tronçons d'environ 40 centimètres, auxquels on enlève les feuilles et les ramifications qui les garnissent. On enfonce ces tronçons à une profondeur de 30 à 35 centimètres environ, en laissant dépasser le bout supérieur de 5 à 10 centimètres au-dessus du sol, dans une terre bien défoncée, et à une distance de 50 centimètres les uns des autres. Il faudra donner à ces boutures quelques arrosages, lorsque la terre se desséchera.

Plusieurs bourgeons peuvent pousser sur la même bouture. Dans ce cas, au printemps suivant, on choisira, pour le diriger bien droit, le rejet le plus vigoureux et le plus près de terre, et on coupera les autres.

L'année suivante, on supprimera ce qui restera du bois de la bouture au-dessus de la ramification.

Les plants ainsi obtenus seront mis en place, à une distance de 5 à 8 mètres, suivant la qualité du terrain, lorsqu'ils auront atteint une hauteur de 1 mètre à 1 mètre 50. On évitera d'abîmer les racines et surtout de laisser les plants exposés au soleil, après les avoir déplantés. Il est bon, pour en assurer la reprise, de tailler, avec une serpette bien aiguisée, les racines qui auraient été écrasées ou cassées, et de réduire les pousses de la tête de la moitié de leur longueur.

L'olivier craint une trop grande humidité; aussi il vaut mieux le replanter en février ou mars, et, si la terre n'est pas sèche, ne lui donner un premier arrosage qu'une quinzaine de jours après. On devra ensuite l'arroser, lorsqu'on le jugera nécessaire. Dans certaines régions du Midi de la France, les oliviers en pleine végétation ne sont arrosés que trois fois par an: une fois à la floraison, deux fois dans le courant de l'été.

Pour donner à cet arbre une forme qui facilite la récolte des olives, on choisit les trois ou quatre plus belles branches, et, par la taille, on les dirige un peu obliquement. L'année suivante, on répète la même opération sur les ramifications produites par ces trois ou quatre premières branches. On obtient ainsi une tête composée de dix à seize branches principales et indépendantes, et qui, produisant d'autres ramifications secondaires, forment un gobelet un peu évasé. Chaque année, on enlève le bois mort et les branches qui poussent à l'intérieur de la tête et empêchent la circulation de l'air.

Il faut avoir soin, dans la taille de l'olivier, de faire les sections en biseau; si on coupait les branches, surtout les grosses, horizontalement, l'eau de pluie s'infiltrerait dans le bois, ce qui amènerait la carie: les maladies et la mort de beaucoup d'oliviers n'ont souvent pas d'autre cause.

Cet arbre est quelquefois attaqué par un insecte, le kermès, qui en suce la sève, et par un champignon qui produit, sur les branches et les feuilles, une poussière noire; on les préserve de ces maladies par un chaulage au sulfhydrate de soude.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

AVIS AUX VOYAGEURS SE RENDANT A L'ÉTRANGER

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL (partie étrangère) renferme tous les renseignements nécessaires pour les voyages sur le continent: services des chemins de fer étrangers; trains français desservant les frontières; services franco-internationaux: billets directs; itinéraires tout faits; carte coloriée de l'Europe; guide-sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes, etc., etc. Pour se rendre à l'étranger des divers points de la France, le voyageur n'a pas besoin de recourir au volume contenant les services français.

En vente dans les gares et les librairies, et à la LIBRAIRIE CHAIX, rue Bergère, 20, Paris. Prix: 2 francs.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 3 au 9 mai 1886

NICE, yacht à vap. <i>Sylvia</i> , angl., c. Trew,	passagers.
ID. yacht à vap. <i>Namouna</i> , américain, c. Bennet,	id.
MENTON, yacht à voiles <i>Myosotis</i> , fr., Clérici,	id.
ID. b. <i>Maria-Italia</i> , ital., c. Canepa,	vin.
ID. b. <i>Indépendante</i> , ital., c. Bandoni,	marbre.
CANNES, b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Fornéro,	sable.
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allégre,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID. b. <i>Six-Sœurs</i> , fr., c. Briquet,	id.

Départs du 3 au 9 mai 1886

NICE, yacht à vap. <i>Sylvia</i> , angl., c. Trew,	passagers.
ID. yacht à vap. <i>Namouna</i> , américain, c. Bennet,	id.
MENTON, yacht à voiles <i>Myosotis</i> , fr., c. Clérici,	id.
CANNES, b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Fornéro,	sur lest.
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allégre,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID. b. <i>Six-Sœurs</i> , fr., c. Briquet,	id.
VENTIMIGLIA, b.-g. <i>Giulia</i> , ital., c. Marcenaro,	fûts vides.
CASTELLAMARE, b. <i>Maria-Italia</i> , ital., c. Canepa,	id.

En vente à l'Imprimerie du Journal:

L'ANNUAIRE

DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
POUR 1886

1 vol. petit in-8°, de 304 pages, cartonné.

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix: 6 francs.

A VENDRE

TRÈS BON MARCHÉ

Meubles, Tapis, Rideaux, Couvertures, Glaces, etc.

3, Rue Antoinette Condamine

MONACO

ANCIENNE PHARMACIE MURATORE

Rue du Milieu, Monaco

P. BOTTA, Successeur

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX

PAR APPLICATION DU DERNIER TARIF RÉDUIT DE PARIS
REMISE de 5 et 10 % sur les SPÉCIALITÉS

SERVICE DE NUIT RÉGULIER

S'adresser rue du Milieu, 19, au 1^{er}

STÉNOGRAPHIE PERFECTIONNÉE

par A. MARCHAND, professeur à MONACO

Nouvelle édition, broch. in-8°, prix: 1 fr.

L'auteur donne un prix de vingt francs au jeune homme assez exercé pour écrire quatre-vingts mots à la minute.

MAISON CARDANI

Peinture — Bâtiment — Décoration — Papiers peints
— Vitrerie — Dorure — Série de Prix du Pays. —
5, rue des Moneghetti, villa Cardani.

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetterie du Pays — Roulettes et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fumes-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.
— S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condaminé.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} Emmeline RAYMOND

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode illustrée* offre à ses abonnés, en publiant par an plus de 2,500 gravures sur bois; — grandes planches contenant plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeurs naturelles, de vêtements de toute sorte et de tous âges. — Articles d'ameublement, romans, nouvelles, etc. — Correspondance directe avec les abonnés.
Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1^{re} édition: Trois mois, 3 fr. 50; Six mois, 7 fr. Un an, 14 fr.
4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro:
Trois mois, 7 fr.; — Six mois, 13 fr. 50; — Un an, 25 fr.

S'adresser également

soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n° 23, 7^{me} année (8 mai 1886):

Art et chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — *Gazette hérauldique*, par H. Gourdon de Genouillac. — *Un five o'clock en Bretagne*, par Innek, dessin de Bukovac. — *La semaine*, dessins de Adrien Moreau, Hy. et G. de Billy. — *Le Salon*, par Deuzem, dessins de Merson, Duez, M^{lle} Fould, Girardet et Girardet et Luminais. — *Bon journal*, par Charles Simian. — *Chronique mondaine*, par Montjoye, dessin de Bukovac. — *A travers les théâtres*, par Vert-Vert, dessin de G. de Billy. — *Chronique du sport*, par Maubourguet. — *Chronique financière*, par Bonconseil. — *Petites correspondances*, par Le Commandeur.

ABONNEMENTS:

PARIS: Un an, gravure coloriée 60 fr.
— Un an, sans gravure coloriée 50 »
— Six mois 32 »
— Trois mois 17 »

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1886.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	4	763.9	765.5	765.5	765.9	765.5	14.4	16.5	16.5	15.2				13.4	57
5	67.8	67.6	66.1	65.9	64.9	15.8	16.4	17.4	15.4	14.2	68	S O id.	id.		
6	63.9	62.4	61.8	62.5	62.1	15.4	16.4	18.5	17.6	16.2	70	S O id.	id.		
7	61.8	61.5	60.6	60.5	61.4	16.2	18.5	18.4	16.4	15.4	75	S O id.	id.		
8	63.3	63.5	63.2	62.7	62.9	17.8	19.4	17.4	16.8	15.4	74	S O id.	couvert		
9	63.6	63.8	63.7	63.5	63.3	16.4	19.5	18.6	17.5	16.5	78	S O id.	id.		
10	61.7	61.5	60.4	60.1	59.6	16.5	18.4	17.5	16.5	15.6	82	S O id.	beau		
DATES															
Températures extrêmes					Maxima	22.5	18.9	18.4	20.2	18.7	23.5	19.5	Pluie tombée: 0 ^{mm}		
					Minima	11.2	11.4	11.3	13.1	13.6	16.5				